



Bulletin Municipal

2025



Margès
dans la Drôme

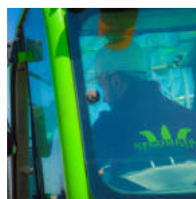
Peillet

LOCATION

ZI les Chasses - BP 258 - 26100 ROMANS - 04 75 70 89 87
location@peillet.fr



NEGOMETAL
ENVIRONNEMENT



- ACIER • INOX • ALUMINIUM • CUIVRE • ZINC • BATTERIES • MOTEURS • FONTE • CHROME COBALT • CABLES ELECTRIQUES
- DEEE • DIB • CARTON / PLASTIQUE • BOIS et DECHETS VERTS • DECHETS DU BATIMENT • GRAVATS • PNEUS

 Recyclage des ferrailles & Métaux

 Recyclage des déchets industriels

 Collecte transport & Location de bennes

 Négocier de produits métallurgiques

SOMMAIRE

4 à 25

Vie municipale

Informations relatives à la commune

Edito du Maire

L'équipe municipale

Organigramme

La cabane à Fernand

La Réserve Citoyenne de Sécurité Civile

Règles de bon voisinage

Déchets environnement

Commémoration du 11 novembre 2025



Commémoration de Yves Perron

Bleuet de France

Plan Communal de Sauvegarde

Participation citoyenne

Chantier jeunes

Etat-Civil

Transport A la Demande

CCAS

MJC du Pays de l'Herbasse

Le cimetière

RD473 à Margès

Recensement militaire

26 à 33

Les commissions

Environnement et fleurissement de notre village

Inauguration complexe sportif Lydia & Louis Chossat



Inauguration fresque

Urbanisme

Voirie 2025



SIVOS

L'année 2025 au SIVOS

Le mot de la directrice

de l'école primaire

Remise des dictionnaires



Club des Deux Villages

Amicale Boules



A.C.C.A.

Bibliothèque

La Ronde des Ecoliers

Loisirs et Culture de l'Herbasse

Comité des Fêtes



L' Association Sports et Loisirs

Les Siamangs



Directrice de publication : Catherine BARD / **Editeur :** Mairie de Margès

Imprimé sur papier FSC par un imprimeur labellisé Imprim'Vert : Imprimerie Souquet - Romans sur Isère

Numéro tiré à 500 exemplaires / Diffusion : dépôt dans boîte aux lettres



» Informations relatives à la vie de la commune

Sur le Site de la Commune, vous trouverez :

- le compte rendu des Réunions du Conseil Municipal (1)
 - Le Plan Local d'Urbanisme
 - Les informations utiles à vos démarches administratives
- Notre site : www.marges.fr

VOUS TROUVEREZ TOUTES LES MANIFESTATIONS ET INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE COMMUNE

Sur Panneau Pocket facile à installer (vous pouvez passer à la mairie, un agent vous aidera)

- Application Gratuite
- Sur le panneau lumineux
- Sur Facebook Mairie Margès

Des informations ponctuelles sont communiquées sur le panneau lumineux ainsi que sur le compte Facebook Mairie de Margès.

Vous trouverez également sur le site des informations en lien avec vos associations locales, manifestations et conférences reliées par ARCHE AGGLO.

La Commune informe ses commerçants, artisans et industriels.

Le Site de la Commune dispose d'une rubrique « Vie Economique »

Vous pouvez vous faire référencer et bénéficier gratuitement de cette parution ouverte au grand public.

Contactez la Mairie.

Contact Mairie :

Téléphone : 04.75.45.60.63

Mail : accueil@marges.fr

Adresse Postale :

40, place du Champ de Mars
26260 MARGES

Horaires d'ouverture Mairie et Agence Postale Communale

Lundi : 8h30 à 11h30
13h à 17h

Mercredi : 8h30 à 11h30

Vendredi : 8h30 à 11h30
13h à 16h30

La Mairie et l'Agence Postale seront fermées du :

Lundi 22 décembre 2025 à 17h
au vendredi 2 janvier 2026 inclus.

Lundi

4 janvier 2026

RÉOUVERTURE

8h30-11h30

13h - 16h30

(1) les délibérations sont consultables à la mairie sur rendez vous

>> Edito du Maire



Vous tenez en main la dernière édition du bulletin municipale de Margès, Vous y trouverez l'ensemble des actualités des associations du villages et de ce qui a été réalisé en 2025.

Il a été réalisé avec le soutien des entreprises locales qui financent celui-ci au travers d'achat d'espaces publicitaires, je tenais à les remercier de ce soutien.

En début d'année 2026, va voir le déroulement d'un nouveau recensement de la population. À la mi-janvier, un nouveau recensement aura lieu, deux agents recenseurs ont été recruté. Leur rôle est de passer de maison en maison afin de vous informer de la démarche à suivre. Ils sont là également pour vous accompagner en cas de besoin, et répondre à vos questions notamment pour la saisie en ligne de vos données.

Je vous demande de bien vouloir les accueillir afin que celui-ci se déroule dans les meilleures conditions.

Il y aura également le renouvellement de l'équipe municipale, je voulais profiter de ce bulletin pour remercier l'ensemble des élus qui se sont investit sur ce mandat, pour le temps passer, et sur leur abnégation. Je tenais également à remercier leurs conjoints et leurs familles pour leur compréhension.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Nous nous retrouvons en 2026 pour la cérémonie des vœux le 2 Janvier à 18h30 au plateau sportif Lydia et Louis Chaussat.

**Votre Maire,
Jean-Louis Morin**

L'équipe municipale



Président de droit de toutes les commissions
Président du SIVOS
Président du SIABH
Conseiller délégué Arche Agglo
Chargé de l'urbanisme, du SCoT et du service d'instruction des autorisations du sol



Jean-Paul Valette
1^{er} Adjoint

Urbanisme, Finances, Bâtiments,
Personnel Municipal, SIVOS, SCoT,
Conseil Communautaire, Associations
Membre du bureau du SCoT
En charge des documents d'Urbanisme
Vice-Président des communes forestières de
la Drôme, Membre du SIVOS, Membre SDED
Correspondant Plan Climat
Air Energie Territoire



Catherine Bard
2^e Adjointe

Finances, Voirie/Bâtiments, Communication,
Bibliothèque, Cimetière, Personnel, CCAS
Syndicat des Eaux
Commission Chalon/Savasse
Chargé du PCS
Administrateur site
Conseiller Communautaire



Patrick Buisson
3^e Adjoint Voirie

Bâtiments, SIVOS, environnement/
fleurissement, cimetière, personnel
Secrétaire du SIVOS
Membre Syndicat des Eaux
Membre commission Chalon/Savasse



Geneviève Bazy-Pillot
4^e Adjointe

Finances, Environnement/Fleurissement,
Associations, Sports, Conseil
Communautaire, Culture/Patrimoine,
Membre AFR,
Membre SIVOS (Suppléante)



Charles Meunier

Conseiller Délégué, Finances, Urbanisme,
Environnement/Fleurissement,
Associations, Cimetière,
Personnel, CCAS
Correspondant Défense
Correspondant Sécurité et incendie
Correspondant plan Climat Air
Chargé de la RCSC
Energie Territoire
Membre de la commission déchets Arche
Agglo



Serge Baldi

Finances, urbanisme,
communication, personnel
Membre SDED



Katia Dié

Bibliothèque, CCAS,
Correspondante
Petite enfance



Damien Dufaut

Finances, Voirie/Bâtiments,
association, personnel,
SIVOS, CCAS
Correspondant Ambroisie
SIVOS (suppléant)



Gilles Dumoulin

Finances, Voirie, Patrimoine
SID Suppléant



Christine Guabello

Finances,
Environnement/Fleurissement, CCAS,
Syndicat rivière Herbasse
CCAS



Valérie Lagarde

Finances,
Bibliothèque,
Patrimoine
Culture



Esther Liaud

Urbanisme,
Environnement/Fleurissement,
Associations,
Bibliothèque



Vincent Pascalis

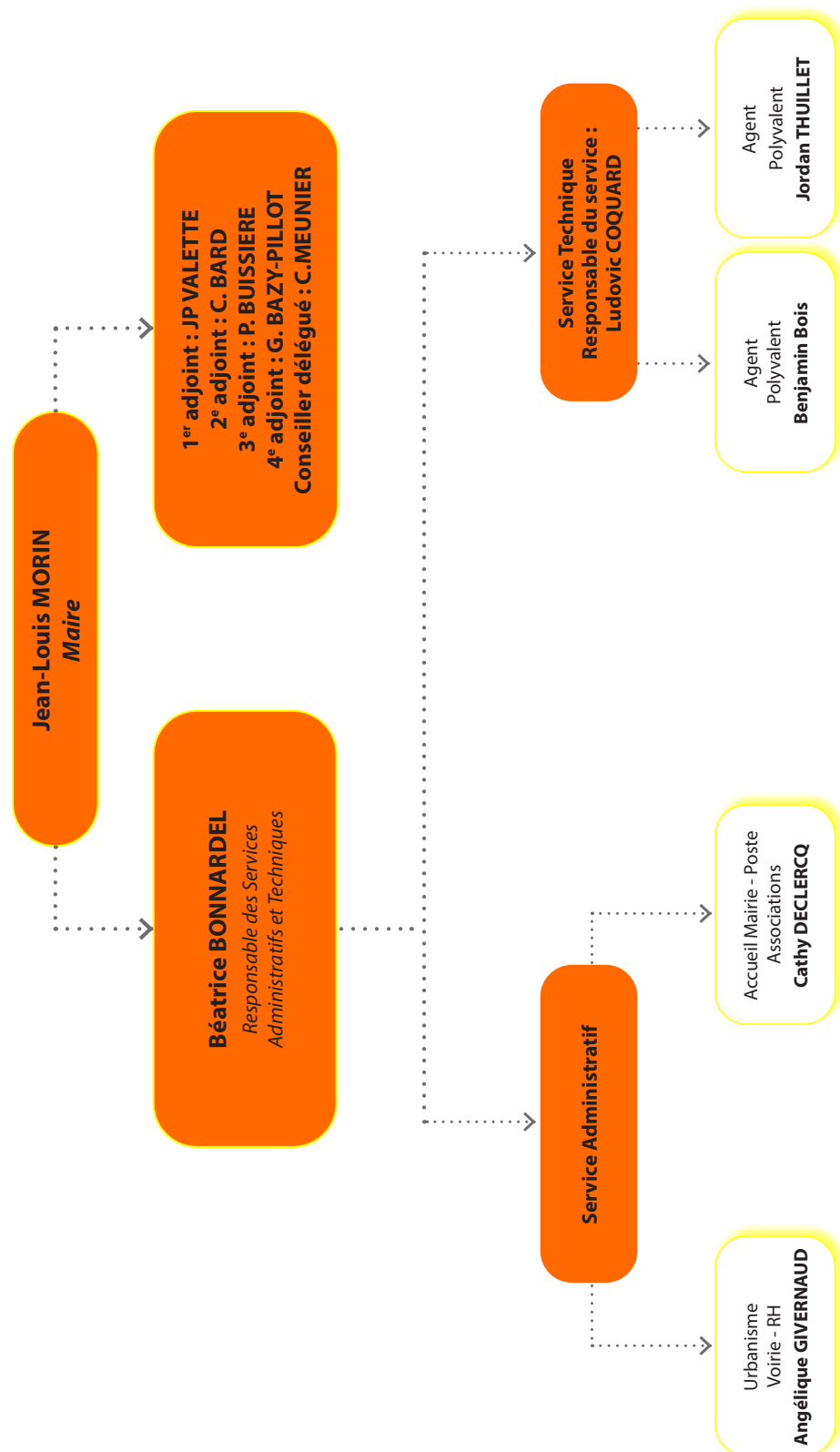
Finances, Urbanisme,
voirie/Bâtiments,
Associations



Audrey Vanhollebeke

Communication,
Associations, SIVOS, CCAS
Correspondante
Sécurité Routière

Organigramme du 25 novembre 2025



>> La cabane à Fernand



Après un an d'existence, le collectif continue de faire vivre la cabane à Fernand.

Au cours de l'année écoulée, en plus des permanences assurées des samedis matin afin de remettre en ordre le lieu et de trier les apports, avec les bénévoles plusieurs actions ont été menées.

8 février 2025 – Journée « échange - Troc »

Cet événement a permis aux concitoyens d'échanger ou même de récupérer des articles d'hiver, Petit coup de pouce financier toujours agréable.

**SAMEDI 8 FEVRIER
2025**



**ECHANGES, DONS,
TROCS ... Articles et
accessoires de sport**

Venez partager un moment convivial tout en contribuant à limiter l'impact environnemental de notre consommation.

L'hiver est bien là et le temps du sport aussi alors... Après-skis, raquettes ou autres articles de sport (tennis, boxe, judo, karaté...) tenues et chaussures qui ne servent plus, nous vous proposons le samedi 8 février de 9h30 à 12h à passer un moment pour échanger, troquer.

👋 Le collectif de la Cabane de Fernand vous attend sous le kiosque, place de la mairie, dès 9h30 !!!

**Venez
Echanger
Donner
Troquer**

Skis, chaussures,
tenues de sport...
C'est l'occasion de
vider vos placards

Initiative ludique et
conviviale – Ne ratez
pas cet événement

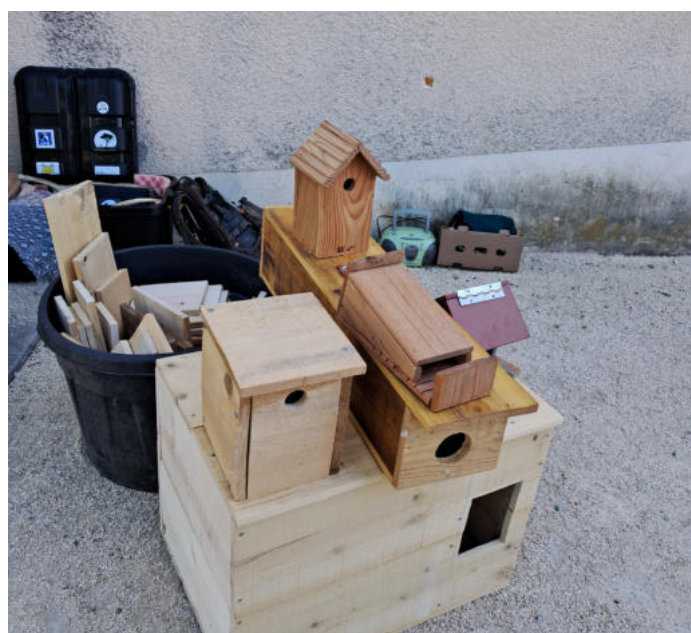
Un petit déj. offert
par le Collectif de la
Cabane à Fernand
dès 9h30

MAIRIE DE MARGES
40 place du Champ de
Mars
26260 Margès
04 75 45 60 83
accueil@marges.fr

17 mai 2025 – atelier Nichoir

Un atelier nichoir s'est tenu samedi 17 mai. Son objectif : créer des abris pour les oiseaux ou les chauves-souris. En effet, le manque d'habitat met parfois en péril leur existence. Il en est ainsi pour la chouette effraie, en voie de disparition.

Michel Didier, qui a posé plus de 270 nichoirs en nord Drôme, a pu dispenser ses savoirs et montrer comment avec peu de matériel un nichoir peut se fabriquer.



>> La Réserve Citoyenne de Sécurité Civile

La RCSC de notre Commune a maintenant 3 années d'existence. Les 42 volontaires sont toujours engagés et actifs quand la mairie doit les solliciter tant pour des missions et actions sur le terrain que pour des formations organisées par la préfecture ou l'agglo.

En 2025, les points ont été :

21 septembre 2025 : à la demande du Club Hermitage Tournonais Triathlon la RCSC a participé à la sécurisation du parcours de deux épreuves cyclistes sur la commune de Margès.

11 octobre 2025 : dans le cadre de la journée nationale de la résilience, ARCHE Agglo a organisé un village-forum sur le risque d'inondation I à l'Espace Noël Passas sur la commune de Saint-Jean-de-Muzols. Dans ce cadre, ARCHE Agglo a proposé à la commune de Margès de faire venir sa réserve communale de sécurité civile pour

participer à cet Exo-Crise. Une quinzaine de membres ont pu se libérer pour participer à cet événement. Cette animation a permis de faire jouer les participants sur la base d'un scénario (ici, risque l'inondation) et de mettre en lumière les enjeux soulevés lors d'une gestion de crise (prise en charge des sinistrés, implication des services extérieurs (SDIS, écoles...)).

Cet Exercice été encadré par l'IRMA Grenoble (institut des risques majeurs).

6 décembre 2025 : la RCSC, les Élus et le personnel communal ont participé à un

« Séminaire Gestion de Crise » organisé par la Mairie.

Objectif : permettre aux différents participants de se rencontrer, de prendre connaissance des outils liés au Plan Communal de Sauvegarde, de se familiariser avec.



» Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous



STOP AUX BRUITS INUTILES

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

- Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...).

Ils sont autorisés : De 8h30 à 12h et 14h à 19h30 du lundi au vendredi / De 9h à 12 et 15h à 19h le samedi .

- Tapage nocturne.

Entre 22 heures et 7 heures du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe. Code pénal : R 623-2

BIEN VIVRE AVEC LES ANIMAUX

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.



Nuisances sonores

Il est interdit de jour comme de nuit, de laisser crier ou gémir, de façon répétée ou prolongée, un ou des animaux dans un logement, un local commercial, sur un balcon, dans une cour ou un jardin, un enclos attenant ou non à une habitation, susceptibles par leur comportement, de porter atteinte à la tranquillité publique.

Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

RESPECTER LES LIEUX PUBLICS

Abandonner des déchets

Il est interdit d'effectuer d'abandonner, de déposer ou de jeter des débris, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets est rigoureusement interdit.

AU JARDIN AUSSI IL Y A DES RÈGLES

Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels. Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

- Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 mètres.
- Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 mètres.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol. En présence d'un mur :

- Mur mitoyen, la distance est mesurée à partir du milieu du mur.



Pour les PROS

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

SÉCURISATION - SSI - VDI

04 75 48 36 42

contact@sarl-menelec.com | www.sarl-menelec.com

8 Rue Jean Charcot - 26100 Romans-sur-Isère

VIE MUNICIPALE

- Mur appartenant au voisin, distance à partir de la face du mur qui donne chez vous.
- Mur vous appartenant, distance à partir de la face du mur orienté vers le voisin.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long de voies publiques

L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Désherbage

Il doit être réalisé par arrachage ou binage. Le recours à des produits phytosanitaires est strictement interdit.

Notre commune est labellisée, « Commune sans pesticide ».

Lutter contre l'ambrosie :

Mettre en place toute action de prévention dans le but d'éviter leur apparition.

Détruire les plants déjà développés pour prévenir leur reproduction et leur implantation.

Lutter contre les incendies

Il est important d'entretenir son terrain contre l'envahissement des herbes sèches et de toutes autres végétations en cas de début d'incendie qui pourrait avoir des conséquences graves pour soi, pour les autres et pour l'environnement.

Que faire en cas de litige ?

Essayer d'abord un arrangement à l'amiable : exposer calmement à votre voisin les perturbations qu'il occasionne.

S'il n'y a pas de résultat, envoyez une lettre recommandée avec mise en demeure, puis, passé un certain délai, saisissez un médiateur, les forces de l'Ordre ou le Tribunal d'Instance selon les cas. La présence d'un avocat n'est pas nécessaire.



Charles MEUNIER
Conseiller Délégué



DES SOLUTIONS DE CONFORT, ECONOMIQUES et DURABLES



POMPES A CHALEUR
CLIMATISATION
AEROTHERMIE, GEOTHERMIE
PHOTOVOLTAIQUE



Installation - Entretien - Dépannage
Station technique toutes marques

A+ SERVICES 0475453796



>> Déchets environnement

Bien trier ses déchets est un geste citoyen et important pour la planète.
Ci-dessous, un récapitulatif des consignes de tri.

MÉMO TRI

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

BIENVENUE AUX P'TITS NOUVEAUX !

D'ARCHE EN HERMÉTAGE
ARCHE
Agglo

LES NOUVEAUX

EMBALLAGES MÉTALLIQUES
BRIQUES ALIMENTAIRES
BOUTEILLES ET FLAONS EN PLASTIQUE

SACS, SACHETS, FILMS ET BLISTERS EN PLASTIQUE
POTS, BOÎTES, BARQUETTES ET TUBES EN PLASTIQUE

PETITS EMBALLAGES MÉTALLIQUES
SACHETS, FEUILLE D'ALUMINIUM, BOUCHONS, COUVERCLES, TUBES ET BOÎTES

JOURNAUX MAGAZINES PROSPECTUS
COURRIERS LETTRES ET AUTRES PAPIERS
EMBALLAGES CARTONNETTES

BOUTEILLES EN VERRE
POTS ET BOCAUX EN VERRE
FLAONS EN VERRE

COMPOST

DÉCHÈTERIE

QUAND TOUT EST TRIÉ JE SUIS TOUTE PETITE !

ASTUCES

- ✓ Videz le contenu des emballages
- ✓ Jetez les emballages, sans sac poubelle
- ✓ Apportez tous les cartons en déchèterie
- ✓ Ne rincez pas les emballages avant de les jeter
- ✓ N'imbriguez pas vos déchets

UN DOUTE, CONTACTEZ VOTRE COLLECTIVITÉ
04 26 78 78 78

POURQUOI TRIER SES DÉCHETS ?

- TRIER COÛTE 2 X MOINS CHER**
- 1 SEUL emballage en plastique SUR 4 est jeté dans la poubelle de TRI**
- 670 CANETTES RECYCLÉES permettent de fabriquer UN VELO**

+ D'EMBALLAGES RECYCLÉS, C'EST + DE RESSOURCES NATURELLES PRÉSERVÉES !

ET MAINTENANT QUE TOUTS LES EMBALLAGES SE TRIENT, PLUS DE CRAINTE DE SE TROMPER !

dechets@archeagglo.fr
04 26 78 78 78
www.archeagglo.fr/dechets

D'ARCHE EN HERMÉTAGE
ARCHE
Agglo

www.consignedetri.fr

» Commémoration du 11 Novembre 2025

Cette année encore de nombreuses margessoises et nombreux margessois ont assisté à la célébration du 107ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre.

Jean Louis MORIN maire de Margès a ouvert la cérémonie par un mot d'accueil à l'assemblée.

La chorale de l'association Loisirs et Culture de l'Herbasse et les enfants de l'école primaire (classe CM2 de Mme Fourcadier) ont chanté la Marseillaise.

Charles MEUNIER correspondant défense de Margès a procédé à la lecture du message de Madame La Ministre des Armées. Le maire a fait lecture des morts pour la France de l'année 2025. Après avoir fait lecture du poème Liberté de Paul Eluard, les élèves ont cité les morts pour la France, inscrits sur le monument.

Fernand PEDRIOLAT Ancien Combattant accompagné d'Arthur et Nathan volontaires du Service National Universel (SNU) ont déposé la gerbe de fleurs au pied du monument.

Après la sonnerie aux Morts, le Maire a demandé une minute de silence en hommage aux Morts pour la France. Ensuite la chorale et les enfants ont repris la Marseillaise.

Pour clôturer cette cérémonie, la municipalité a convié l'ensemble des participants à prendre le verre de l'amitié.

Lors de la cérémonie du 11 novembre 2025, Jean Louis Morin Maire de Margès, a présenté à l'assemblée le porte drapeau de la commune. Il s'agit de Mikael T. habitant de Margès.

Comme cité ci dessous, le parcours professionnel et la motivation désignait Mikael T. comme le porte drapeau accompli.

Hautement symbolique, la mission de porte-drapeau est de rendre hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.

« Fort de plus de vingt-et-une années de carrière militaire, j'ai servi durant 10 ans au sein des Chasseurs Alpains à Gap, dans les Hautes-Alpes, puis 11 ans au 1er Régiment de Spahis à Valence, où j'ai terminé ma carrière avec le grade d'adjudant. Ces années passées au sein de deux unités emblématiques m'ont permis d'acquérir une solide expérience opérationnelle, d'encadrer et de former des équipes, et de participer à plusieurs opérations extérieures (trois missions en Côte d'Ivoire, trois missions au Kosovo et trois missions au Tchad, ainsi que des engagements au Darfour et au Liban.). Elles ont forgé mon sens du devoir, de la discipline, de la maîtrise de soi et ma capacité à gérer des situations exigeantes et complexes »

« Être porte-drapeau représente à mes yeux bien plus qu'un symbole : c'est l'expression du respect dû à nos anciens, à nos camarades disparus et à ceux qui ont servi la France avec honneur. Ce rôle, je souhaite l'assumer avec sérieux et humilité, lors des cérémonies patriotiques et des commémorations officielles organisées par notre commune »

« Ce sera, pour moi, une continuité naturelle de mon engagement, une façon de perpétuer les valeurs que j'ai portées sous l'uniforme militaire, et que je continue de défendre au quotidien dans mes fonctions actuelles »



>> Cérémonie Commémoration Yves PERON

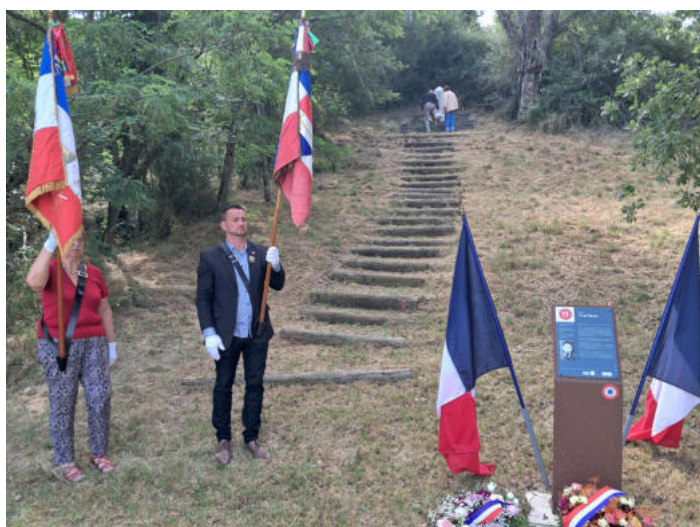
Le 15 juin 2025, a eu lieu la commémoration en l'honneur du jeune résistant volontaire de 15 ans et demi, arrêté et exécuté par les Allemands près du château de la Sizeranne.

En présence des élus, des anciens combattants et habitants de la commune, des différentes associations d'Anciens Combattants accompagnés par les Portes Drapeaux :

- Du Comité des Anciens Combattants de Romans-Bourg de Péage.
- De la Société des Membres de la Légion d'Honneur.
- Du Comité du Souvenir Français de Bourg de Péage.
- Des Pionniers du Vercors.

Cette démarche commémorative à son importance pour la transmission de la mémoire pour les jeunes générations dans la fidélité aux idéaux de la République.

Charles Meunier
Correspondant Défense



La Maison des Bruyères

TRAITEUR ♦ ÉVÉNEMENTIEL ♦ GÎTE ♦ ÉPICERIE FINE

Gabriel Bruyère ♦ 06 88 29 84 35 ♦ lamaisondesbruyeres26@gmail.com ♦ 225 chemin du biaure 26260 Margès

>> Bleuets de France



Il y a cent ans, en 1925, était organisé aux Invalides le premier atelier de confection du Bleuets de France. Charlotte Malleterre, fille du commandant de l'Hôtel national des Invalides et Suzanne Lenhardt, infirmière major, créent un atelier à l'Institution nationale des Invalides (INI).

Les pensionnaires y confectionnent des bleuets, fleurs en tissu qu'ils vendent sur la voie publique. Cette activité devient pour eux, une occupation et une source de revenus.

Devenue le symbole de la solidarité avec le monde combattant, cette petite fleur qui poussait dans les tranchées témoigne de la force de la Nation.

En 1991, le Bleuets de France voit ses missions s'élargir en venant en aides aux victimes d'actes de terrorisme. Aujourd'hui, cette fleur incarne les valeurs de respect, de paix et de tolérance, chères à l'ensemble de la communauté combattante.

Elle est portée en France aux cérémonies du 8 Mai, du 11 Novembre et du 14 Juillet.

Depuis plusieurs années, lors de la cérémonie du 11 novembre, la commune participe à la collecte des Bleuets de France qui est faite par des jeunes de Margès.

Charles Meunier
Correspondant Défense



>> Plan Communal de Sauvegarde de MARGÈS

Le PCS, petit rappel : Le PCS définit l'organisation et les outils nécessaires en cas de survenance d'un événement remettant en cause la sécurité civile. Il améliore la gestion de crise, la diffusion de l'information préventive auprès de la population et la protection des enjeux du territoire (personnes, biens, environnement).

Le PCS de Margès concerne 9 risques principalement :

Risque inondation - Ruissellement - Aléas climatiques : neige, pluie, vent, tempête - Risques canicule, risque grand froid - Risque feu de forêt - Risque Sanitaire - Risque Accident Routier Transport Matières Dangereuses - Risque Canalisation - le gaz passe en limite de commune - Risque Attentat - Risque Séisme.

Le D.I.C.R.I.M. : Document Information Communal Risques Majeurs

Vous trouverez en page centrale de ce bulletin l'édition 2025 que nous vous recommandons de lire et de conserver à portée de mains afin de le consulter si besoin.

Notre pays subit de plus en plus souvent des aléas climatiques majeurs.

Restons vigilants.

Catherine BARD,
Adjointe Chargée du PCS

Naissances

Lia Guiton Michalet - 09 décembre 2025
Matéo Fuster - 18 décembre 2025
Charly - 03 janvier 2025
Albin Manent Vernes - 20 février 2025
Liam - 10 mars 2025
César De Castro - 08 avril 2025
Khali -
Loan Porte - 20 septembre 2025

Mariages

Hernandez Mickaël / Reynaud Angélique
Eric / Catherine



Steven / Audrey
Erez / Pauline
Daniel / Josiane
Dupuy Cédric / Rosier Marjorie
Volle Alexandre / Ginot Mélanie
Conrié Eric / Nuvoli Brigitte



Décès

Muret Irène
Reard Pascal
Bied Colette
Iserable Jean
Deroux Norbert
Pougerat Huguette
Pédriolat Bernadette
Vicat Pierre



MENECLIM

**PLOMBERIE - CHAUFFAGE
VENTILATION - CLIMATISATION**

04 75 48 04 80

contact@meneclim.com | www.meneclim.com

8 Rue Jean Charcot - 26100 Romans-sur-Isère

DES MARGESSOIS ET DES MARGESSOISES qui ont du jus !

Chez Refresco à Margès, derrière chaque bouteille se cachent des savoir-faire. Merci à nos équipes qui apportent leur énergie au quotidien !



Emilie, Gestionnaire client



Max, Pilote prépa



Pauline & Véronique,
Gestionnaires client



Découvrez notre aventure :



>> Participation citoyenne



17 administrés répartis sur le territoire de la commune font partie de ce collectif toujours actif.

Le dispositif de participation citoyenne vise à :

- développer auprès des habitants d'un quartier ou d'une commune, une culture de la prévention de la délinquance;
- favoriser le rapprochement entre les forces de sécurité de l'État, les élus locaux et la population ;
- améliorer l'efficacité des interventions et l'élucidation des infractions.

Quel est le rôle des citoyens ?

Les citoyens référents ont été choisis sur la base du volontariat. Ils ont eu une information spécifique dispensée par les gendarmes, afin de les sensibiliser aux actes élémentaires de prévention, au comportement à adopter en cas d'évènement suspect et aux réflexes à développer lorsqu'ils sont témoins d'un fait ou d'une situation anormale.

Les citoyens référents n'effectuent pas de rondes ou de patrouilles dans leur quartier ou leur commune. En revanche, ils sont invités à relayer rapidement auprès des forces de l'ordre et du maire les faits ou événements qui ont retenu leur attention.

S'ils sont témoins d'un crime ou d'un délit, ils doivent le signaler par un appel au « 17 » pour qu'une patrouille de gendarmerie se déplace sans délai sur les lieux. Pour tout autre signalement, les modalités de transmission sont laissées à l'initiative locale (appel téléphonique, mail...).

Il est évident que nous devons être tous vigilants et que toute situation suspecte remarquée doit-être signalée en cas d'urgence à la gendarmerie ou pour toute autre situation à la Mairie :

- par téléphone 04 75 45 60 63
- par mail accueil@marges.fr

Charles MEUNIER
Conseiller Délégué

>> Chantier jeunes

Depuis déjà quelques années, la mairie de Margès organise en juillet la semaine « Chantier Jeunes » en collaboration avec la MJC de Saint Donat sur l'Herbasse.

Un groupe de jeunes de 7 – 8 jeunes entre 13 – 15 ans accompagné d'une éducatrice de la MJC et les employés communaux ont réalisé quelques travaux sur le village :

- Peinture dans les salles annexes du plateau sportif « Lydia et Louis Chaussat »
- Désherbage dans les parterres.

A la fin de la semaine, un petit moment convivial est organisé avec les jeunes du chantier, le service technique et quelques élus pour les remercier pour le travail effectué.



» Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale de Margès

Les actions 2025

Semaine Bleue :

Dans le cadre de la Semaine Bleue, le CCAS s'est associé avec l'Association Loisirs et Culture de L'Herbasse, la Bibliothèque et l'école de Margès pour organiser une dictée Intergénérationnelle, sur le thème « Vieillir : une force à partager ». Cet événement a été un franc succès. Cette dictée s'est terminée par un goûter offert par le CCAS et LCH.

Moment de convivialité très apprécié par tous.

Cet après-midi a permis de réunir des margessois(es) et habitants des communes environnantes, de tous âges. Une vente de brioches a été organisée au profit de l'ADAPEI



Le repas du 11 Novembre :

Le CCAS en lien avec la mairie a organisé le repas du 11 novembre qui s'est déroulé à L'odyssée - Miribel. Cette année encore, nos séniors ont participé à cet événement avec les aînés d'Arthémonay.

Conférence :

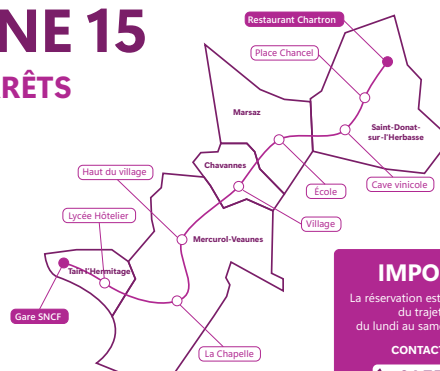
Le 2 décembre, le CCAS de Margès a proposé une conférence animée par Magalie, conférence ouverte à tous sur le thème de la fin de vie. Différents sujets ont été abordés : Que dit la loi ? Droits des patients ? Les soins palliatifs en France, dans la Drôme.



» TAD - Transport à la demande

LIGNE 15

LES ARRÊTS



LES HORAIRES DU LUNDI AU SAMEDI

IMPORTANT

La réservation est obligatoire la veille du trajet avant 16h du lundi au samedi (toute l'année).

CONTACTEZ-NOUS :

☎ 04 75 45 21 88

✉ tad@bertolami.fr

15

TAIN • ST-DONAT SUR L'HERBASSE • ARTHEMONAY

NOUVEAUX
ARRÊTS

NOUVEAU



TRANSPORT À LA DEMANDE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
LA VEILLE AVANT 16H

PRÉCISEZ SI VOUS SOUHAITEZ UNE
PLACE POUR VOTRE VÉLO

☎ 04.75.45.21.88
ou tad@bertolami.fr

- TER en provenance de Valence :
- TER en provenance de Lyon :

	LMMJeVS	LMMJeVS	LMMJeVS	LMMJeVS	LMMJeVS
● TAIN L'HERMITAGE Gare SNCF	7:42	8:44	12:20	17:42	18:27
● TAIN L'HERMITAGE Lycée Hôtelier	7:48	8:50	12:26	17:48	18:33
● MERCUROL - VEAUNES La Chapelle	7:50	8:52	12:28	17:50	18:35
● MERCUROL - VEAUNES Ht du village	7:54	8:56	12:32	17:54	18:39
● CHAVANNES Village	7:59	9:01	12:37	17:59	18:44
● MARSAZ Ecole	8:02	9:04	12:40	18:02	18:47
● ST DONAT SUR L'HERBASSE Cave vinicole	8:08	9:10	12:46	18:08	18:53
● ST DONAT SUR L'HERBASSE Pl. La Marne Pl. Chancel	8:12	9:14	12:50	18:12	18:57
● CHARMES SUR L'HERBASSE Village NOUVEAU	8:19	9:21	12:57	18:19	19:04
● MARGES Village NOUVEAU	8:23	9:25	13:01	18:23	19:08
● ARTHEMONAY Village NOUVEAU	8:27	9:29	13:05	18:27	19:12

LIGNE 15 : ST-DONAT SUR L'HERBASSE • TAIN L'HERMITAGE

15

ARTHEMONAY • ST-DONAT SUR L'HERBASSE • TAIN

NOUVEAUX
ARRÊTS

NOUVEAU



TRANSPORT À LA DEMANDE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
LA VEILLE AVANT 16H

PRÉCISEZ SI VOUS SOUHAITEZ UNE
PLACE POUR VOTRE VÉLO

☎ 04.75.45.21.88
ou tad@bertolami.fr

	LMMJeVS	LMMJeVS	LMMJeVS	LMMJeVS	LMMJeVS
● ARTHEMONAY Village NOUVEAU	6:47	7:31	11:22	16:30	17:31
● MARGES Village NOUVEAU	6:51	7:35	11:26	16:34	17:35
● CHARMES SUR L'HERBASSE Village NOUVEAU	6:55	7:39	11:30	16:38	17:39
● ST DONAT SUR L'HERBASSE Pl. La Marne Pl. Chancel	7:02	7:46	11:37	16:45	17:46
● ST DONAT SUR L'HERBASSE Cave vinicole	7:04	7:48	11:39	16:47	17:48
● MARSAZ Ecole	7:10	7:54	11:45	16:53	17:54
● CHAVANNES Village	7:13	7:57	11:48	16:56	17:57
● MERCUROL - VEAUNES Ht du village	7:18	8:02	11:53	17:01	18:02
● MERCUROL - VEAUNES La Chapelle	7:22	8:06	11:57	17:05	18:06
● TAIN L'HERMITAGE Lycée Hôtelier	7:24	8:08	11:59	17:07	18:08
● TAIN L'HERMITAGE Gare SNCF	7:30	8:14	12:05	17:13	18:14
● TER vers Valence :	7:39	8:24	12:10	17:19	18:23
● TER vers Lyon :	7:40	8:17	12:39	17:17	18:17

LIGNE 15 : ARTHEMONAY • ST-DONAT SUR L'HERBASSE • TAIN

Tous vos trajets intra-Agglo à 1€





La MJC du Pays de l'Herbasse est une association incontournable pour tous les habitants du territoire. Beaucoup connaissent l'accueil de loisirs de Champos pour les enfants ou encore pratiquent une des multiples activités socioculturelles qu'elle propose.

Mais la MJC, c'est aussi un Tiers Lieu et un Espace Public Numérique où l'on peut être accompagné par une Conseillère Numérique France Service pour toutes sortes de démarches en ligne.

Cet accompagnement s'étend également à l'utilisation de son téléphone portable, de son ordinateur ou encore permet d'approfondir ses connaissances à travers différents ateliers numériques thématiques.

Labellisé Point Information Jeunesse, le secteur jeunesse de la MJC accompagne également les ados et jeunes adultes dans des sujets aussi vastes que l'orientation, le logement, la formation, la santé, ou encore les voyages à l'étranger, etc...

A la MJC, vous pouvez aussi prendre rendez-vous avec une Conseillère en Économie Sociale et Familiale qui vous accompagnera dans la gestion de vos dossiers administratifs tels que les dossiers CAF/MSA, logement, retraite, dossier de surendettement, impôts, handicap, perte autonomie, pôle emploi, etc...

L'association est investie dans l'accompagnement vers l'emploi et propose également un espace de co-working gratuit à disposition de tous où les co-workers sont invités à participer au bon fonctionnement du lieu.

La MJC est également la structure référencée par l'état comme pôle ressource dans le nord Drôme pour l'accompagnement des associations dans le cadre du réseau d'appui à la vie associative « Guid'assos ».

Depuis de nombreuses années, son secteur famille travaille avec les collègues de Saint-Donat et met en œuvre un accompagnement à la scolarité tous les soirs dans ses locaux pour les collégiens.

Cette année est également lancé « Le café des parents » à destination des parents et aidants accompagnateurs d'enfants ayant des troubles du neurodéveloppement. Ce temps de rencontre, de partage, et de ressource s'inscrit dans une politique plus large d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la MJC/ Centre social.

La MJC est avant tout un lieu d'émancipation, d'accompagnement, d'ouverture et de « possibles ». Toujours à l'écoute des habitants, celle-ci n'a eu de cesse de réinterroger ses pratiques et vous propose aujourd'hui de venir à votre rencontre avec sa « caravane des possibles ». C'est ainsi, que de jusqu'au mois de juin, vous aurez l'opportunité de rejoindre les services de la MJC au cœur de votre village avec la présence d'une équipe pluridisciplinaire qui viendra poser sa caravane sur la place du village des samedis matin.

Alors, passez échanger avec l'équipe de la MJC, que ce soit pour un accompagnement particulier, pour échanger et boire un café, construire ensemble de nouveaux projets, ou encore connaître la programmation théâtrale, musicale et cinématographique qu'elle propose.

Vous pouvez également rencontrer l'équipe tous les premiers samedis du mois à l'occasion du café réparation lorsque vous viendrez réparer votre grille-pain, vélo ou autres.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à joindre l'équipe de la MJC du Pays de l'Herbasse au : 04.75.45.12.36 / mjc.stdonat@mjc-herbasse.fr

>> Le cimetière



La législation impose aux municipalités des obligations en termes d'emplacements disponibles dans les cimetières municipaux pour pouvoir pallier si nécessaire à une pandémie et donc un nombre anormal d'inhumations sur une courte période.

Dans cette optique, la commune garde disponible le terrain limitrophe au cimetière pour un éventuel agrandissement.

Cette solution est onéreuse et n'a pas été retenue pour l'instant. Nous avons décidé de récupérer les concessions abandonnées afin de les remettre en état et de pouvoir les proposer à l'avenir. Pour ce faire, nous avons lancé une procédure mi 2024. Cette procédure doit s'étaler sur au minimum une année ce qui a été respecté. Cette procédure nous permet de récupérer une vingtaine de concessions ce qui correspond largement aux demandes de l'état.

Cette année, nous avons également mis au norme notre Jardin du souvenir en intégrant une grille de récupération des cendres. Nous en avons profité pour refaire l'entourage vieillissant avec un marbre assorti au columbarium pour un ensemble plus Harmonieux.

Catherine Bard Adjointe



Bodo in
Incendie - Sécurité

26100 ROMANS-SUR-ISÈRE
Tél : 04 75 70 39 83

Extincteurs • R.I.A. • Plans et Signalisation • Désenfumage
B.A.E.S. • Formation incendie • Alarme et Détection incendie

MORIN SERVICES ANIMAUX

GARDE D'ANIMAUX À DOMICILE
SERVICES À LA PERSONNE



Adrien MORIN-FLAMEIN

15 impasse des peupliers

26260 MARGÈS

06 16 23 51 32

morin.service.animaux@gmail.com

>> Réouverture de la RD473 à Margès

RD 473 : une réussite collective à souligner

La RD 473, entre le carrefour de Margès et l'ouvrage hydraulique franchissant le Randon, rouvre officiellement à la circulation après plusieurs mois de travaux. ARCHE Agglo, maître d'ouvrage délégué par le Département de la Drôme, a mené à bien ce chantier d'envergure, livré dans les temps impartis.

ARCHE Agglo salue la mobilisation et la collaboration de l'ensemble des parties prenantes :

- les services du Département (voirie et laboratoire de la Drôme)

- la maîtrise d'oeuvre (bureau d'études SED-ic)
- les entreprises (CHEVAL mandataire et les co-traitants NGE et Boisset TP)

les communes de Margès et de Charmes-sur-l'Herbasse, ainsi que tous les riverains

Un projet abouti : modernisation, sécurité et limite de l'impact environnemental.

Les travaux, lancés en mars 2025, se sont achevés fin octobre et la route est de nouveau accessible. L'objectif était de moderniser l'infrastructure, améliorer la sécurité et favoriser la cohabitation entre automobilistes et cyclistes, tout en limitant l'impact environnemental. ARCHE Agglo a privilégié une méthode de terrassement en pleine masse, permettant de réutiliser les matériaux sur place et de réduire les nuisances pour les riverains. La nouvelle chaussée à voie centrale banalisée (CVCB) améliore la sécurité : les cyclistes circulent sur les accotements, les automobilistes se déportent en cas de croisement, et la vitesse est limitée à 70 km/h.

Accompagner ce partage de la route

Pour faciliter l'appropriation de ces nouveaux aménagements, des affiches explicatives seront installées dans les mairies de Margès et Charmes-sur-l'Herbasse. Des contrôles pédagogiques seront également organisés par la gendarmerie.

Montant total des travaux :

1 785 000 € TTC

Participations financières :

- Communauté d'Agglomération ARCHE Agglo : 1 358 300 €
- Département de la Drôme : 412 000 €
- Commune de Margès : 14 700 €



>> Le recensement militaire

Annnonce importante à la population : Passage des agents recenseurs pour le Recensement 2026

Nous informons les habitants que dans le cadre du Recensement de la population 2026, les agents recenseurs de l'INSEE se présenteront à votre domicile aux dates suivantes :

* Communes de moins de 10 000 habitants :
Du 15 janvier au 14 février 2026.

Votre agent recenseur vous remettra la notice d'information qui contient vos identifiants pour répondre au questionnaire en ligne sur le site sécurisé le-recensement-et-moi.fr.

Pour votre sécurité :

- * Chaque agent est muni d'une carte tricolore officielle avec sa photographie et la signature du maire.
- * N'hésitez pas à lui demander de la présenter.
- * Vous pouvez également vérifier l'identité de votre agent en contactant votre mairie.

Le recensement est une démarche gratuite, obligatoire et confidentielle. Votre participation est essentielle pour votre commune et le pays.



Cette année deux agents recenseurs pourront se présenter :

Mme MAISONNAS Chantal



et

Mr BOUX Gilbert



» Environnement et espaces verts



Améliorer le cadre de vie des habitants de notre village reste une priorité tout en respectant une bonne gestion de nos espaces verts.

En juin 2024, certains élus avons participé à une formation « Gestion différenciée pour les petites communes » afin de se documenter et partager une vision actuelle de la gestion de nos espaces verts pour obtenir un embellissement durable, efficace et adapté.

Dans un 1er temps, nous avons répertorié tous nos massifs sur la commune en les identifiant et en les classant en 4 zones, les massifs : vitrine, arrière vitrine, 2nd plan, arrière plan, en tenant compte de leur situation géographique de la vie du village. La surface totale des massifs sur la commune est de 1161 m2.

Actuellement nous poursuivons notre travail de gestion de nos massifs en répertoriant les essences des plants avec la période de floraison, la période de taille, plante

caduc ou persistante ainsi que le mode de paillage et d'arrosage.

Cette gestion nous permet de prioriser la qualité, d'avoir un suivi plus précis pour l'entretien et optimiser les tâches pour le service technique et d'être en harmonie avec la nature et respecter l'environnement.



Nous continuons à progresser sur la gestion différenciée de nos espaces verts, la biodiversité face au changement climatique ainsi que la gestion de l'eau.

La biodiversité :

La commune a validé l'inscription à l'atlas de la biodiversité communale avec Arche Agglo à l'appel à projet de l'office Français de la Biodiversité (OFB).

Ce sont 12 communes qui ont décidé de monter un dossier commun afin de postuler à cet appel à projet, le dossier a été déposé courant avril et validé à l'automne pour mettre en place des milieux favorables à la biodiversité.

La gestion de l'eau :

- Mise en place du goutte à goutte dans les massifs afin de limiter la consommation d'eau et relever le compteur de consommation d'eau de façon régulière.
- Modifier le choix des végétaux : moins gourmands en eau et plus résistants au sol sec.
- Dans tous les massifs, utiliser le paillage (copeaux de bois).



» Environnement et espaces verts

Poursuivre la politique de plantation sur les délaissés de voiries, afin de limiter l'entretien de surfaces enherbées, et la présence d'espèces d'invasives (Ambroisie).



Sur la gestion des eaux pluviales urbaines, la commune réfléchit et procède à des aménagements perméables. Ainsi, lors de l'aménagement de la traversée du village, la surface de béton désactivé a été réduite le plus possible, une partie a été faite en revêtement drainant, des espaces ont été plantés.

Pour la gestion de l'eau pour les massifs, un grand nombre sont alimentés en eau par un goutte à goutte autorégulant soit 6 litres/mètre/heure et géré par un programmeur.

En cette année 2025, nous poursuivons nos engagements avec nos 4 Labels :

- « **Zéro-phyto** »
- « **Terre saine** »
- « **1ère fleur Ville et village fleuris** »
- « **Commune sobre en eau** »



Geneviève BAZY PILLOT
Commission Environnement – Espaces verts



Nettoyage de Printemps :

Tous les ans, la commune de Margès participe à la matinée « Nettoyage de Printemps » lancée par ARCHE Agglo.

Le samedi 22 mars matin, place du Champ de Mars près du kiosque, une trentaine de personnes était présente pour cet événement : après avoir partagé la pogne et le café, les équipes formées ont sillonné les différents secteurs de notre village afin de ramasser toutes les ordures jetées sur la voie publique.

Cette année, nous avons récolté environ 55 kg de déchets en 1 h 30 à 2 heures.

Merci aux personnes présentes pour cette activité citoyenne.

Geneviève BAZY PILLOT
Commission Environnement – Espaces verts



» Inauguration Complexe sportif Lydia & Louis Chossat

Le 14 juin 2025, le complexe sportif a été baptisé : Complexe sportif Lydia & Louis Chossat en présence de nombreux habitants, joueurs et anciens joueurs, et de nombreux élus.

Il y a 60 ans, ces derniers Lydia et Louis Chossat étaient les pionniers de la création du club Sports & Loisirs de Margès.

Mme et Mr Chossat ont été tous les deux instituteurs dans notre commune.

A la création du club, Margès comptait 370 habitants et une douzaine de joueurs de volley-ball.

Au début, les entraînements se passaient en extérieur jusqu'en 1966, il y a eu la 1ère construction de locaux ; et en 2005, le complexe actuel fût ouvert.

Après avoir coupé le ruban, Mme Lydia Chossat au côté de son époux, a retracé l'histoire de SLM.

Ensuite un moment convivial fût partagé avec toute l'assistance.

Les organisateurs du club du volley-ball ont pris le relais pour célébrer les 60 ans d'une manière festive, tout au long de la journée.



» Inauguration fresque

A l'automne dernier, nous avons achevé le « chantier Fresque », fresque réalisée par l'artiste peintre Mme Catherine Lachouque et aménagement d'un espace arboré avec la plantation de différentes essences d'arbres.



La municipalité a organisé une inauguration de ce site en présence des élus, de l'artiste peintre, du service technique, des entreprises et des margessois et margessoises le samedi 17 mai 2025.



Mme Geneviève BAZY PILLOT
Commission Environnement – Espaces Verts

Votre déchèterie de saint-donat-sur-l'herbasse fait peau neuve :



MODALITÉS D'ACCÈS

Horaire : 9h-12h et 14h-17h30 du lundi au samedi (hors jours fériés)

1 passage par jour par foyer sur présentation de la carte d'accès.

(Carte à récupérer en mairie de résidence, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité)

3 m³ maximum par passage (1 m³ pour les gravats)

En cas d'apport important (vide maison, déménagement), merci de nous contacter par téléphone (04 75 45 23 77) ou par mail.



Urbanisme

Récapitulatif des documents d'urbanisme 2025

(Arrêté au 1^{er} décembre 2023 au 30 novembre 2025)

12 CUa

Le certificat d'urbanisme d'information permet de connaître le droit de l'urbanisme applicable à un terrain, les limitations administratives au droit de propriété ainsi que les taxes et participations d'urbanisme. Le certificat protège son titulaire contre les changements de règles, cristallisant le droit pendant 18 mois. (Ce document est établi par la commune.)

0 CUB

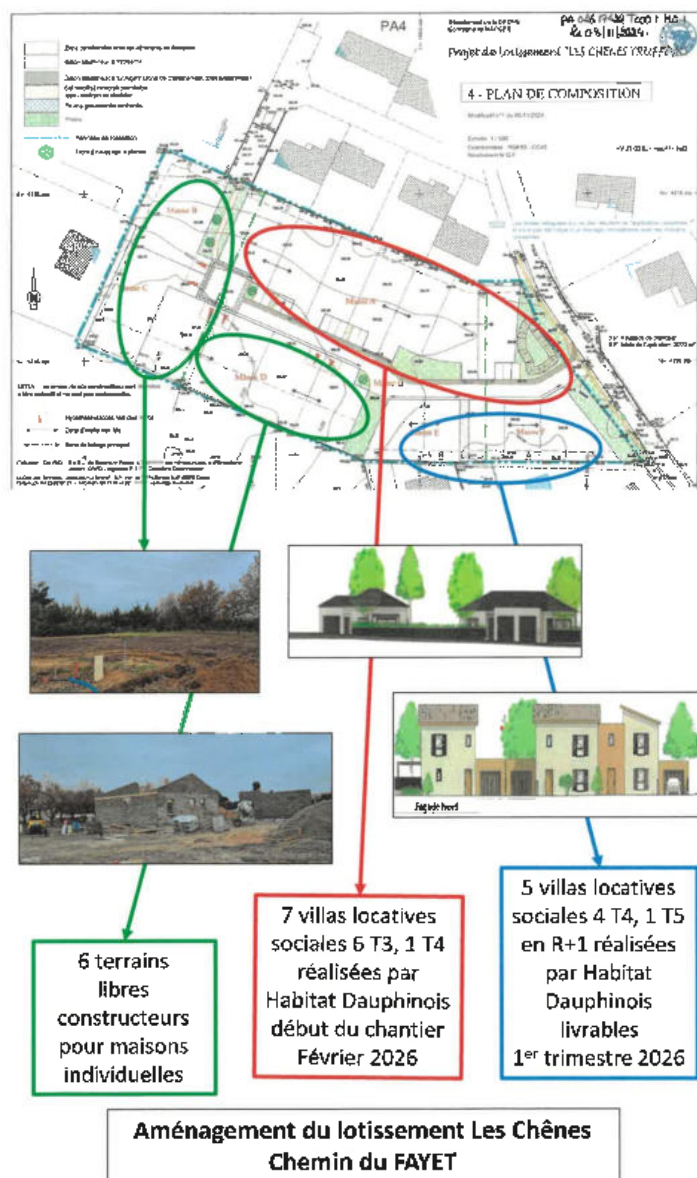
Le certificat d'urbanisme opérationnel est une procédure non obligatoire mise à la disposition des usagers désireux de connaître les règles d'urbanisme applicables à un terrain. Bien que facultative, cette démarche est recommandée avant tout achat de bien immobilier (terrain nu ou déjà construit). division parcellaire dont deux DP en cours et un refus.

Permis de construire

- 3 permis d'aménager modificatifs, dont un en cours d'instruction
- 3 maisons individuelles
- 1 permis valant division pour 7 villas locatives, en cours d'instruction
- 2 permis en extension et rénovation
- 2 permis pour régularisation, pour changement de destination (Loi CU 2025)

Déclarations préalables de travaux

- 17 panneaux photovoltaïques, dont un en cours
- 4 piscines
- 2 isolations par l'extérieur
- 9 réfections de façades, pergolas, clôtures, changements de destination, divisions parcellaires dont deux DP en cours et un refus



>> Urbanisme

Rappel

Avant de réaliser des travaux sur votre habitation

(installation d'une pompe à chaleur en façade, changement de tuiles, modification de la couleur du crépi ou des menuiseries, clôtures, piscine, abri de jardin, portail...),

renseignez-vous auprès de la mairie afin de savoir si vous êtes soumis à une autorisation d'urbanisme (DP, PC).

Travaux réalisés sans autorisation d'urbanisme

Construire ou modifier un bâtiment sans avoir obtenu une autorisation d'urbanisme constitue une infraction pénale passible de lourdes sanctions, de même que le non-respect du permis de construire ou de la déclaration préalable de travaux.

Les peines peuvent aller jusqu'à 300 000 € d'amende, avec obligation de remise en état, voire démolition de l'ouvrage construit.

Obligations après autorisation

Suite à une autorisation de permis de construire, avant le commencement des travaux, ne pas oublier de fournir à la mairie le Document d'Ouverture de Chantier (DOC) ainsi qu'à la fin des travaux la DAACT.

Pour une déclaration préalable de travaux, seule la DAACT est requise.

Jean-Paul VALETTE
Adjoint à l'Urbanisme



>> Voirie 2025

Achat

renouvellement de la tondeuse auto-portée suite à des pannes répétitives de la précédente et l'absence de pièces de rechange.

- L'ancien aspirateur à feuilles déclaré irréparable en 2023 a lui aussi été remplacé par un aspirateur qui se monte sur le camion benne.



Achat d'une bâche pour le camion benne . Cette bâche permet le remplissage et le transport des feuilles aspirées par l'aspirateur monté sur la ridelle.

La structure a été réalisée en interne .



Travaux :

- La réfection de la D 573 (route de la Plaine) entre le pont sur la Mère d'eau du Randon et le carrefour avec la route de Charmes a été terminée début novembre. La zone inter agglomération entre le panneau d'entrée du village est le carrefour a été pourvue d'une zone piétonne à la charge de la commune.
- Le chemin des Sables en zone agglomération a été classé en « zone 30 »
- Marquage au sol des places de parking de la place du Champ de Mars.



BÂTIMENTS 2025

- Achat de tapis pour protéger le sol du gymnase



SIVOS

Extension du restaurant scolaire (suite)

L'absence de subventions pour 2025 nous a obligés à annuler le marché public prévu cette année. Nous attendons les attributions des subventions 2025-2026 pour relancer un nouveau marché.

Le marché de restauration a été renouvelé : le SIVOS a retenu le prestataire précédent.

Rappel sur le fonctionnement du SIVOS et des écoles

SIVOS (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

But :

- Gestion des bâtiments : écoles, garderie, restaurant scolaire.
- Gestion du périscolaire : personnel, restauration, frais de fonctionnement.
- Participation aux frais de fonctionnement : fournitures scolaires, photocopieurs, transport.
- Élaboration du budget.

Comment :

Le SIVOS est géré par le conseil syndical :

- Président : Maire de Margès
- Vice-président : Maire d'Arthemmonay
- Trésorier : Adjoint de la commune de Margès
- Secrétaire : Adjoint de la mairie d'Arthemmonay
- Membres : 2 membres des conseils municipaux de Margès + 2 membres des conseils municipaux d'Arthemmonay

Écoles

La partie enseignement est gérée par Mme la Directrice.

Un conseil des écoles se tient tous les trimestres pour faire le point avec les représentants des élèves.

Rôle du conseil d'école :

- Établit et vote le règlement intérieur de l'école.
- Participe à l'élaboration et adopte le Projet d'École.
- Donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école, notamment :

Actions pédagogiques et éducatives

Utilisation des moyens alloués à l'école

Conditions d'intégration des enfants handicapés

Activités périscolaires

Restauration scolaire

Hygiène scolaire

Protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

Respect et mise en application des valeurs et principes de la République

- Donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles.

Membres ayant le droit de vote :

- La Directrice (ou le Directeur) de l'école, qui préside le conseil
- L'ensemble des enseignants et enseignantes affectés à l'école
- Le Président du SIVOS ou son représentant
- Un conseiller municipal
- Les représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes)
- Le délégué départemental de l'éducation chargé de visiter les écoles

L'année 2025 a été très chargée pour les services périscolaires avec plus de 140 élèves chaque jour au restaurant scolaire et une quarantaine d'enfants sur les temps de garderie. Ils ont tout de même pu profiter de moments conviviaux grâce aux agents investis du SIVOS.

Pour les plus grands, le temps méridien est rythmé par des jeux sportifs, des activités manuelles et artistiques : théâtre, danse, créations selon les thématiques choisies.



Notre traiteur **Guillaud** a fait profiter les enfants de deux animations culinaires et musicales :

- Le 17 mars : animation saucisse / frites
- Le 3 juin : animation crêpes

Beaucoup de changements pour la rentrée 2024/2025 dans l'équipe périscolaire :

Nous retrouvons au 1er service des élèves de maternelle et CP/CE1, les 3 ATSEM ainsi que **Johanna DAOUD**.

William LECAT et **Béatrice GUILLERMIN** encadrent le service de cantine et la garderie tout en organisant des activités créatives et sportives pour les enfants.

Florence PAULET assure le service de cantine ainsi que l'entretien des locaux.

Louise MARTINEZ, **Pauline ROBERT** (en remplacement de **Marie MOUNIER**) et **Aynur AYDOGAN** (en remplacement de **Catherine VERNET-TUECH**) sont toutes trois ATSEM au sein de l'école maternelle et participent à l'encadrement

des temps de garderie et de cantine.

Suite au départ à la retraite de **Corine BARRUYER**, **Katy BOUCHUT** est devenue notre cantinière. Elle gère la préparation et la mise en place des services ainsi que l'entretien des locaux du restaurant scolaire.

Émilie ROCAMORA, coordinatrice périscolaire, assure le lien entre parents, écoles et mairies. Elle ne sera plus présente sur les temps de garderie mais reste tout de même disponible et à l'écoute en cas de besoin.

Cette année, **Lounna LUCAS** va effectuer son service civique à l'école maternelle, aidant les enseignantes, les ATSEM et le personnel de restauration.



À venir pour 2025/2026 :

Deux nouvelles animations Food-truck : Nuggets / Frites et Bar à fruits.

Une nouvelle pièce de théâtre mise en œuvre par les enfants.

Temps fort de la fin d'année 2024/2025 :

Remise des dictionnaires pour les CM2 par **Jean-Louis MORIN** (Président du SIVOS et Maire de Margès), **Jocelyne DAGOIS** (Élue d'Arthemoney) et **Alizée MACCARI** (Directrice du RPI).





Jeudi 19 juin, après les cours, le maire de Margès a accueilli dans la salle du conseil municipal tous les élèves de CM2, accompagnés de leur institutrice, de leur directrice ainsi que de leurs parents, pour la traditionnelle remise des dictionnaires.



Ces ouvrages, offerts par le SIVOS – RIP Margès / Arthémonay, marquent symboliquement la fin de leur parcours à l'école primaire. En effet, dès la rentrée de septembre, ces jeunes élèves franchiront une nouvelle étape importante de leur scolarité en faisant leur entrée au collège.



Monsieur le Maire de Margès, entouré de l'adjointe chargée du SIVOS d'Arthémonay, a remis à chacun un dictionnaire, en adressant à tous ses encouragements pour la suite de leur parcours.

Cette cérémonie conviviale s'est conclue par le traditionnel verre de l'amitié, permettant à chacun de partager un moment d'échange et de félicitations autour des élèves.

Bonjour à tous,

Cette année, l'école accueille 175 élèves.

De nouvelles enseignantes sont arrivées à l'école.
L'équipe pédagogique est donc composée de :

- Mme LOPEZ-PARODI et Mme SOUBEYRAND (PS/MS)
- Mme GUIBAUD (MS/GS)
- Mme HECTOR et Mme SOUBEYRAND (GS)
- Mr CROUZET (CP/CE1)
- Mme DASSE (CE1)
- Mme DIAZ-RUIZ (CE2/CM1)
- Mme MACCARI et Mme REBOULET (CE2/CM1)
- Mme FOURCADIER (CM2)



Cette année, les classes travailleront sur **le spectacle vivant**.

Les élèves de maternelle suivront un cycle musique ainsi qu'un cycle danse avec une intervenante. Ils iront aussi au théâtre voir un spectacle. En élémentaire, les élèves travailleront sur le théâtre. Les élèves de CP et CE1 iront voir une pièce au théâtre de Romans. Les CE2/CM1 et

CM2 travailleront en escrime artistique en lien avec le comité départementale d'escrime.

L'année sera aussi sportive en élémentaire puisque les CM1 et CM2 bénéficieront d'un cycle « Savoir Rouler à Vélo ». L'ensemble des élèves de l'élémentaire bénéficieront d'un intervenant Tennis. Les élèves de CP, CE1, CE2 et CM2 auront 8 s séances de piscine dans le cadre du plan « Savoir Nager ».

En parallèle, d'autres actions seront menées :

- Bibliothèque : 1 classe par période le mardi grâce aux bénévoles de la bibliothèque communale
- Semaine sans écrans
- Exposition d'artistes locaux à Arthemonay

Les classes d'élémentaires vont aussi bénéficier d'interventions « nature » dans le cadre de projets financés par Arche Agglo. La classe de CE2/CM1 de Mme Maccari aura 3 interventions financées par la Charte Forestière des Chambarans.

L'équipe enseignante et moi-même tenons à remercier les bénévoles de la Ronde des écoliers pour leur engagement. Les différentes actions qu'ils mènent participent grandement au financement de tous les projets et permettent de dynamiser l'école et le village.

Nous remercions aussi le SIVOS qui contribue aussi au financement de ces projets et au bon fonctionnement de l'école.

Fonctionnement de l'école :

horaires : 8h30 – 11h30 13h30-16h30

Téléphone : 09 67 03 61 65 (élémentaire) / 04 75 45 69 57 (maternelle)

Inscription à l'école : les parents doivent d'abord passer en mairie puis prendre rendez-vous à l'école par téléphone (joindre l'élémentaire). **Les inscriptions pour la rentrée 2026 (enfants nés en 2023) débiteront après les vacances de Février.**

Je souhaite à tous les élèves, parents et enseignants, une belle année scolaire.

Alizée Maccari

Directrice de l'école Primaire RPI Margès Arthemonay

>> Club des Deux Villages

Margès – Arthemonay

Notre Assemblée Générale a eu lieu le samedi 25 janvier à Margès, nombreuse assistance, suivie d'un apéritif et d'un repas à l'Odyssée.

94 adhérents pour 2025 dont 14 nouveaux.

Le 12 février, nous avons participé à une sortie à Tain organisée par les Voyages Chabannes. Au programme : chansons de Joe Dassin interprétées par son sosie Arthur Jorka, repas et après-midi dansant avec l'orchestre Les Poulakis. Très bonne journée.

12 février : journée Pro-Confort à Arthemonay.

En mai, nous sommes toujours bien reçus par les clubs de Charmes et Geysans. C'est un plaisir de les recevoir à notre tour en septembre.

Mercredi 4 juin, notre concours de pétanque a été annulé à cause de la pluie.

11 septembre : fête de l'amitié à Saint-Donat, randonnée, visite du village, des orgues de la Collégiale, organisée par l'association du patrimoine. Repas traiteur à l'Espace des Collines.

Nombreux participants à nos quatre repas annuels (70 personnes).

Les séjours organisés par la fédération ont beaucoup de succès : 2 adhérentes en juin aux Issambres et 18 en septembre à Forges-les-Eaux (Normandie).

Jeudi 27 septembre : repas anniversaire au restaurant « Le Tahiti ».

Nous terminerons l'année par le goûter de Noël jeudi 18 décembre.

Tous les vendredis : randonnée dans la Drôme des Collines.

Bonnes et heureuses fêtes de fin d'année

C. Bertrand



La société de boule Marges Arthemonay a fait son assemblée générale le 9 octobre avec 22 licenciés présents sur 29 que compte notre association.

Notre concours du 29 juin avec 8 triplettes, s'est déroulé en 3 parties et nous remercions les participants malgré la forte chaleur

Notre concours du 30 août (challenge DIDIER) avec 28 doublettes s'est déroulé agréablement.

Calendrier pour la nouvelle saison



Le 6 juin 2026 a marges en triplette à 13 h30

Le 32 doublettes a marges le 29 août 2026 à 13h30.

Nous cherchons une date pour notre sociétaire, toutes personnes licenciées ou non licenciées désirant découvrir la Boule Lyonnaise seront les bienvenues à cette occasion

Cette année, nous avons fait de nouveau maillot et veste avec un sponsors Emabis et une subvention de la mairie, à cette occasion une réception a eu lieu à la suite de la AG

Un grand merci à tous nos licenciés qui ont répondu



Nouveau maillot avec sponsors : M. et Mme GUIGARD, société EMABIS, et les représentants de la mairie.

L'ACCA de MARGES est heureuse de vous accueillir le :
SAMEDI 20 DECEMBRE à 20 heures à L'espace des Collines pour son loto annuel.

Heureuse aussi de vous retrouver sur panneau pocket, vous communiquant le lieu et la durée de nos battues. Vous êtes chaque fois jusqu'à 100 personnes à consulter notre annonce.

Mais depuis quelques temps, elle constate des traces de véhicules (voitures, quads) dans les champs cultivés de nos agriculteurs partenaires. Ce ne sont pas des terrains de jeu ou de manœuvre et cela mérite le respect du travail réalisé.

Et que dire des panneaux LPO récemment vandalisés au grand bois !



Ce refus de la ligue de la protection des oiseaux a d'intérêt pour tous, obéit à un cahier des charges et le panneau tous les 30 mètres en est une.

Revenons au vivre ensemble à la campagne, dans le respect de tous, comme jusqu'à présent.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Bien amicalement
G. DUMOULIN

Cette année, à la bibliothèque, nous avons profité de l'espace que nous avons pour animer de nombreux Ateliers.

En mars une quinzaine de personnes ont tenté l'expérience de fabriquer leur porte-clés en macramé.

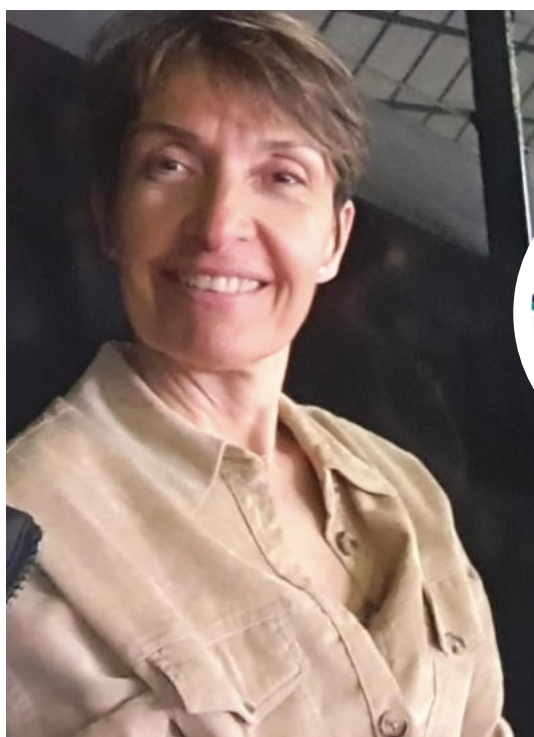
En mai l'Atelier nature avec M Belle, nous a passionné avec les oiseaux.

En septembre lors de la porte ouverte l'Atelier marque-page a ravi les enfants.

Nous continuons à lire des contes à l'école maternelle 3 vendredis de suite en mars et en décembre.

Cette année nous participons au marché de Noël, organisé par le Comité des fêtes, sous une autre forme : En collaboration avec la chorale de Loisirs et Culture, nous innovons avec des contes chantés à l'église de Marges .

Nous accueillons une nouvelle bénévole au sein de notre bibliothèque. Bienvenue à Sandrine F .



Vous désirez nous contacter ?

Vous pouvez nous joindre à la bibliothèque
aux horaires d'ouverture au :

04 75 24 13 62

mail : bibliotheque@marges.fr

Site : www.bibliothequedemarges.jimdo.com

Horaires d'ouverture :

Mardi de 15h30 à 17h30

Mercredi de 10h00 à 12h00

Vendredi de 18h00 à 19h00

Samedi de 10h00 à 12h00

La Ronde des Écoliers c'est l'association de parents d'élèves de l'école de Margès.

Elle permet aux enfants du RPI Arthemouay Margès, en collaboration avec les enseignants, de profiter de sorties scolaires et d'accomplir différents projets éducatifs. Pour les financer, de nombreux événements sont organisés tout au long de l'année scolaire.

Ils nous permettent de lever des fonds et partager des moments conviviaux !

Une association ne fonctionne pas sans ses bénévoles :



Marion Got
Présidente



Amandine Camus
Trésorière



Françoise Armand
Trésorière adjointe



Gwenaëlle Billon
Secrétaire



Nadège Fourey
Secrétaire



Contact, informations

-  rpi.arthemouaymarges@gmail.com
-  La Ronde des Ecoliers – R.P.I. Arthemouay-Margès
-  SPOND - La Ronde des écoliers – Code VZPTN

- 31 octobre**
 Halloween : Déambulation, ateliers créatifs, snacking, boom.
Plateau sportif, Margès.
- 7^{er} décembre**
 Matinée huîtres, crevettes, foie gras, châtaignes. Maison des Bruyères.
- 10 décembre - 15h**
 Compagnie La Chouette- Comédie.
Salle des fêtes, Arthemouay
- 28 février**
 Carnaval : Bal costumé.
Plateau sportif, Margès.
- 12 juin**
 Kermesse : Spectacle des élèves, jeux, concert.
Ecole élémentaire, Margès.
- Au printemps**
 Goûters à la sortie de l'école, au Kiosque, Margès.
(Dates à définir)

Loisirs et Culture de l'Herbasse, une association intercommunale empreinte de dynamisme depuis plus de 30 ans.

Fière des 19 activités qu'elle propose à son catalogue d'activités pour cette saison 2025-2026, LCH doit son dynamisme à ses bénévoles, son accompagnement institutionnel, ses tarifs inchangés, les meilleurs du secteur, et les très nombreux adhérent(e)s (environ 235) participant à ses divers ateliers.

Destinée à favoriser les rencontres et les liens amicaux entre les personnes, de tout âge et toute condition, sur le territoire de l'Herbasse et des environs, LCH remplit bien son rôle sans faire ombrage aux clubs d'ainés des communes car son offre en est toute différente. Basée à Margès qui lui a offert gratuitement dès sa création l'usage de salles (12 à 15 h par semaine), LCH utilise aussi la salle communale d'Arthémonay (Pilates, zumba, postural-ball 3h/s) et un local à St-Donat (2 ateliers Mémoire, 1h30/s).

Orientée à l'origine vers les retraités et pré-retraités du bassin, LCH a modifié ses statuts pour accueillir un public plus diversifié. Elle s'est ouverte à un public plus jeune,

actif, avec par exemple l'atelier Zumba (depuis 3 ans). Forts de leur succès, les ateliers nouvellement ouverts l'an dernier ont été reconduits :

Aromathérapie pour connaître le bon usage des huiles essentielles, Hatha yoga et yoga sur chaise, atelier Écriture.

A l'écoute des suggestions d'habitants du territoire, le conseil d'administration n'hésite pas à se lancer toujours de nouveaux défis, après en avoir mesuré le risque cependant ! Pour cette saison une 19ème proposition a vu le jour : le postural ball.

Mais quésaco ? Recommandé par des ostéopathes, le postural ball ou swiss ball est un gros ballon sur lequel s'asseoir pour un maintien dans une posture dynamique qui agit sur l'équilibre du corps, vous renforce sans y penser les muscles profonds, soulage les douleurs dorsales, améliore la circulation sanguine et relaxe le mental.

Venez l'essayer, vous l'adopterez !

Là encore, LCH s'inscrit dans la politique du sport-santé avec des activités favorisant le maintien en bonne forme, voire le renforcement du corps physique et du mental, tout en restant ludiques.



Par ailleurs, LCH complète son rôle social via des partenariats avec d'autres structures. C'est ainsi qu'elle s'est associée pour la 3ème année consécutive au CCAS de Margès et à la Bibliothèque de Margès-Arthémonay pour organiser une dictée intergénérationnelle dans le cadre de la «semaine bleue». Cette animation, inscrite au programme local officiel reçoit une participation financière de notre Département de la Drôme.

Sa chorale «L'Heure chantante» se déplace dans les maisons de retraite du secteur, participe à la commémoration du 11 novembre à Margès... Cette année, LCH propose gratuitement, en partenariat avec la Bibliothèque et l'Association du Patrimoine de Margès-Arthémonay, un conte de Noël à l'église de Margès le samedi 13 décembre à 17 h dans le cadre du marché de Noël.

Enfin, comme toute association, LCH organise des

animations pour récolter quelques subsides nécessaires au maintien de tarifs accessibles au plus grand nombre pour ses ateliers. Nous citerons l'organisation pour la 4ème année consécutive des Pucés des couturières qui rencontre un grand succès, date est déjà retenue pour 2026 !



Conseil d'administration depuis le 17 novembre 2025 (suite AG du 15 novembre à Bren) :

Évelyne Meunier, présidente (Margès),

Marie-Noëlle Mounier, vice-présidente en charge du secrétariat, (Arthémonay)

Sabine Gouin, vice-président à la communication (Margès),

Dominique Vinay, trésorière (St Donat), Nicole Bouteloup, trésorière-adjointe (St-Donat),

Anne-Marie Denis (nouvelle élue) secrétaire-adjointe (Margès),

Suzanne Audrapt (St Donat), Dominique Bonnet (Arthémonay), Annie Clepp (Charmes), Anne-Marie

Fourel nouvelle élue (Saint-Donat), Mireille Germain (Charmes), Magalie Morin-Flamein (Margès).

Venez rejoindre notre association, vous y trouverez une ambiance sympathique pour pratiquer les activités de votre choix. Inscription possible pour commencer dès janvier (tarif adapté).

Contact par e-mail : loisirs.culture.herbasse@gmail.com

CATALOGUE DES ACTIVITÉS PROPOSÉES EN 2025-2026

Ateliers hebdomadaires du domaine Sport-Santé

- Entretien du corps et exercices d'équilibre (gym douce)
- Tonification musculaire (gym plus tonique)
- Pilates (renforcer les muscles profonds)
- Postural Ball, Stretching (maintien de la souplesse et de la mobilité)
- Hatha Yoga, Yoga sur chaise, Sophrologie (postures, respiration, relaxation...)
- Gymnastique cérébrale (pour entretenir la mémoire en s'amusant)

- Danse country, Zumba (pour bouger plus, en rythme et en musique)
- Marche nordique (dans les alentours, une marche active bénéfique pour le système cardiovasculaire)
- Chorale « L'Heure chantante » (un loisir complet pour le cerveau...)

Ateliers mensuels

- Aromathérapie (le pouvoir des huiles essentielles)
- Nature (des conseils avisés pour réussir son jardinage)
- Art floral (pour la beauté du geste)
- Écriture (un temps ludique pour partager avec d'autres le plaisir d'écrire)



C'est votre association...

A raison de 3 manifestations par an en moyenne, votre comité des fêtes anime votre village pour le rendre plus attractif.

Cette année, nous nous sommes associés aux 50 ans du lac de Champos lors de 2 séances de ciné plein-air proposées gratuitement sur les bords du lac. Nous avons assuré la buvette et les crêpes.

Comme chaque année, notre journée « Margès en fête » a attiré beaucoup de public. Chacun y a trouvé son compte. Pour les chineurs, le vide-grenier a été attractif avec plus de 60 exposants, pour les joueurs de pétanque, notre concours de doublettes (80 équipes cette année) a été un bon moment et pour les fêtards, notre concert animé par « The Comments » a permis de se dépenser ! Une belle journée festive comme on les aime.

Aujourd'hui, on se prépare pour notre traditionnel marché de Noël qui aura lieu les 13 et 14 décembre. Avec plus de 60 exposants et 2 jours d'animations gratuites proposées, notre marché est devenu un incontournable du territoire.

Rejoignez- nous, Devenez bénévole !

Pour assurer ces moments précieux de fêtes, de convivialité, de partage... dans notre village, nous avons besoin de petites mains. Et ces petites mains, c'est nous

mais c'est aussi vous. Seul(e), en famille, entre amis... Tout le monde peut intégrer le comité des fêtes !

Fort d'un comité des fêtes junior, nous intégrons également les enfants dès l'âge de 10ans. Pour cela, les enfants doivent avoir un de leurs parents au sein du comité ou avoir un « parrain adulte » dans l'association.

Participez, oui... mais comment ?

- Vous n'avez que peu de temps, vous n'êtes disponible que de temps en temps ?

Venez nous prêter main forte quand vous le souhaitez, lors des événements, sur un poste qui vous convient (buvette, vaisselle, mise en place,...)

- Vous avez une compétence que vous souhaitez mettre en valeur ?

Vous adorez la déco, les chiffres, les lettres, l'organisation,... Mettez en valeur vos compétences au service du comité des fêtes pour aider à organiser les manifestations en participant aux réunions et/ou en prenant un poste d'administrateur au sein du conseil d'administration.

- Vous hésitez encore un peu, beaucoup ? Informez-vous au 0748779546, nous vous ferons un plaisir de vous répondre.





L'association Sports et Loisirs Margès poursuit son chemin avec une belle énergie et un engagement collectif qui ne faiblit pas. Forte d'un esprit d'équipe et d'une ambiance conviviale, elle rassemble chaque année petits et grands autour du sport, du partage et de la bonne humeur.

Des rendez-vous à noter dès maintenant

Le club donne déjà rendez-vous à ses adhérents, supporters et amis pour deux temps forts de la saison :

• Dimanche 1er février : matinée choucroute

Une occasion parfaite pour se retrouver autour d'un repas convivial. La part est proposée à 10 €, sur réservation uniquement. Comme toujours, l'ambiance promet d'être chaleureuse et gourmande !

• Samedi 13 juin : soirée festive de fin de saison

Ce moment de clôture est devenu un incontournable. Il permet de remercier tous ceux qui font vivre le club et de célébrer ensemble les réussites de l'année dans une ambiance festive et amicale. Des équipes engagées à tous les niveaux

Cette saison, les équipes de Sports et Loisirs Margès défendent fièrement les couleurs du club dans plusieurs championnats :

- Les garçons évoluent en région et en pré-région,
- Les filles jouent en prénationale et en départementale,
- Les jeunes, des M9, M11, M13, M15, participent chaque week-end aux plateaux organisés par le Comité Drôme Ardèche.

Ces jeunes pousses représentent l'avenir du club, et

leur enthousiasme sur le terrain est communicatif !

Un club vivant et connecté

Soucieuse de rester proche de ses adhérents et sympathisants, l'association communique régulièrement sur ses différents canaux : Instagram, Facebook et Panneau Pocket. Vous y retrouverez les actualités sportives, les résultats des matchs, les photos d'équipes et toutes les informations pratiques sur les événements à venir.

Un appel à l'engagement

Pour continuer à grandir et à faire vivre le sport local, le club a besoin de toutes les bonnes volontés.

Les dirigeants lancent un appel à de nouveaux bénévoles, arbitres, marqueurs et sponsors. Que vous soyez sportif, supporter ou simplement attaché à la vie associative de Margès, votre aide sera la bienvenue !

Le club est une association loi 1901 qui nous permet de recevoir des aides matérielles et financières ; les mécènes bénéficient d'une réduction d'impôt de 66% des dons réalisés.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à l'adresse slmarges@free.fr

Remerciements

Le club tient à adresser ses sincères remerciements à la mairie, à ses sponsors et à l'ensemble des bénévoles pour leur soutien constant. Sans eux, rien ne serait possible.

Grâce à l'engagement de chacun, Sports et Loisirs Margès continue d'incarner les belles valeurs du sport : respect, esprit d'équipe et convivialité.



Pré-National Filles



Régional Garçons



Pré Régional Garçons



M11 Filles et Garçons



Le minibus



CALENDRIER SAISON 2025 - 2026 MATCHS À DOMICILE

Pré - nationale filles
Régionale garçon

JANVIER

J11 Pays Viennois	Samedi 10 - 18h00
J11 Meximieux	Samedi 10 - 20h30
J13 L'Envolley	Samedi 31 - 18h00
J13 Vallée de la gresse	Samedi 31 - 20h30

AVRIL

J18 VB Jalioromain	Samedi 18 - 18h00
J18 Montélimar	Samedi 18 - 20h30

MARS

J15 VBall	Samedi 07 - 18h00
J15 St Martin d'hères	Samedi 07 - 20h30

Les prestations

Nous avons avec joie participé à quatre manifestations :

- Barraux (38) : Baptêmes et spectacle "Pirate Party"
- Pierrelatte (26) : Spectacle "Pirate Party"
- Vaujany (38) : Baptêmes, stage et démonstration
- Montbrison (42) : Baptêmes et démonstration

Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui ont participé activement à la réussite de ces différentes prestations.

D'autres photos sont disponibles sur le blog de l'association.

Fréquentation à Margès

L'année 2025 a connu à nouveau une très bonne fréquentation au niveau des stages.

Cet été, nous avons accueilli Thomas Guillaume qui a rejoint l'équipe pédagogique pendant cette période de grande affluence.

Nous avons reconduit avec succès les cours réguliers de trapèze volant avec les adhérents locaux sur Margès et Die. Pour rappel, les cours se déroulent les mercredi, samedi et dimanche après-midi, hors vacances scolaires.

Trêve hivernale

Elle se déroulera du 21 décembre 2025 au 14 février 2026.

Avec l'arrêt des cours aux vacances de Noël, les Siamangs diminuent leur activité pédagogique.

En effet, c'est un moment où l'équipe peut engager les travaux de maintenance indispensables à la poursuite de la voltige dans de bonnes conditions.

Par exemple, un nouveau filet, fabriqué il y a environ trois ans, a pu être installé en fin d'été.

Tee-shirts et sweats:

Les tee-shirts et sweats des Siamangs sont disponibles à la vente à Margès.

Tee-shirt = 15€

Sweat = 35€

Le règlement s'effectue sur place en même temps que la récupération de la marchandise.

L'équipe des Siamangs





S.A.S.U. ROSE Paul Maçonnerie

635 Avenue du Facteur Cheval
26260 CHARMES SUR L'HERBASSE

Tél. 04 75 45 65 53
Port. 06 08 89 94 58



IMPRIMERIE
S O U Q U E T



Etiquettes en bobine

is-etiquette.fr



Travaux d'impression



Our drinks on every table

À Margès,

Nous avons soif de bien faire

Le leader mondial de l'embouteillage est à Margès !
Refresco prépare et embouteille des boissons pour le compte des plus grandes marques : jus de fruits, thés glacés, eaux aromatisées, etc.
L'ensemble des équipes Refresco du siège et du site de production vous souhaite une belle année 2025 !

Rejoignez l'aventure :

